

AR Prefecture

006-210600441-20230929-29_09_2023_06-DE
Recu le 06/10/2023
Publié le 06/10/2023

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

751-SD



FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CAGNES/MER
RUE DE PARIS
06800 CAGNES SUR MER

Direction générale des Finances publiques
Service de Gestion comptable de Cagnes/mer

Rue de Paris
06800 Cagnes/Mer
Téléphone : 04 92 02 43 00
Mél. : sgc.cagnes-sur-mer@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :
Réception : (8h30-12h du lundi au vendredi)
Affaire suivie par : Julien HACQUARD
Téléphone : 04 92 02 42 99
Réf. :

COMMUNE DE LA COLLE SUR LOUP

Cagnes/mer, le 20 juin 2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la commune de la Colle-sur-Loup à compter du 1^{er} janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la commune de la Colle-sur-Loup à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants (*à adapter en fonction des circonstances*) :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- la présence d'un solde débiteur au compte 1069, dès lors que ce compte n'existe plus dans le référentiel M57 et nécessite dès lors son apurement dans des conditions précises ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Responsable du SGC de Cagnes/mer
Julien HACQUARD

Le responsable du SGC de Cagnes-sur-Mer,
Julien HACQUARD